¿ Interrogations ?
revue pluridisciplinaire de sciences humaines et sociales

**Regnard-Drouot Cécile**

# Le creuset des infortunes : les violences comme conséquence de la précarité. Marseille 1851-1914

## Pour citer l'article

Regnard-Drouot Cécile, « Le creuset des infortunes : les violences comme conséquence de la précarité. Marseille 1851-1914 », dans *revue ¿ Interrogations ?*, N°4. Formes et figures de la précarité, juin 2007 [en ligne], http://revue-interrogations.org/Le-creuset-des-infortunes-les (Consulté le 19 mai 2024).

ISSN 1778-3747

Tous les textes et documents disponibles sur ce site sont, sauf mention contraire, protégés par la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France.

## Résumé

Durant la seconde moitié du XIXe siècle, l'essor industriel marseillais est très intense. Il repose sur l'existence d'une classe ouvrière nombreuse, peu qualifiée, à forte proportion immigrée. À partir des années 1880, celle-ci subit des conditions de vie et de travail précaires en raison de la pénibilité des tâches à effectuer, de la régression des salaires réels et de l'apparition du chômage. L'histoire de Marseille amène donc à une meilleure compréhension des liens entre développement économique et précarité. Nous nous proposons de poursuivre la réflexion en interrogeant leurs conséquences sur le plan de l'histoire des comportements à Marseille et dans les villes contemporaines. L'essor du nombre d'actes de violences, de même que la radicalisation de ceux-ci, se trouvent en effet liés à de nombreuses situations de misère oppressante. La violence apparaît incontestablement comme une figure de la précarité, même durant les phases d'essor économique.

**Mots-clés :** Histoire, Marseille, main-d'œuvre, croissance, violence.

## Summary

During second half of the XIXth century, Marseilles industrial rise is amazing. It rests on the existence of a numerous and less qualified working class, in strong immigrant proportion. From the 1880's, this one undergoes precarious living and working conditions due to painful working, real wages' regression and of appearance of unemployment. Marseilles' history thus brings to a better understanding of the links between economic development and precariousness. We suggest pursuing the reflection by questioning their consequences from the point of view of behaviors' history in Marseilles and in the contemporary cities. The rise of violent acts' number as well as the toughening of these is indeed connected to many situations of oppressive misery. Violence incontestably seems a face of precariousness, even during the phases of economic boom.

**Keywords :** History, Marseille, labour, growth, violence.

## Introduction

Entre 1851 et 1914 Marseille connaît une des plus fortes périodes de croissance économique et démographique de son histoire [i]. La valeur de la production industrielle est multipliée par douze. Le taux de croissance atteint une moyenne de 3% par an [1]. L'immigration, phénomène séculaire à Marseille, s'en trouve stimulée [2]. En une soixantaine d'années la population de la ville passe de moins de 200 000 habitants à plus de 550 000, soit un quasi-triplement [3]. Au début du XXsiècle, Marseille est devenu l'un des principaux ports de commerce et de transport en Méditerranée et dans le monde. En France, seules la capitale et les villes-champignons nées de la « *révolution industrielle* » peuvent se prévaloir d'une telle croissance [4].

Ce développement économique représente un modèle original dans la mesure où il n'est pas fondé sur une ressource naturelle mais principalement sur la force de la main-d'œuvre [5]. Dès le milieu du XIXe siècle, l'industrie marseillaise s'appuie sur « *des bras qui ne manquent jamais* » [6]. Bien que diverses formes de salariat industriel coexistent dans la ville jusqu'à la Grande Guerre [7] – l'atelier et la fabrication artisanale ne disparaissant que tardivement dans certains secteurs, comme la savonnerie, où ils sont des gages de qualité [8] – c'est l'arrivée d'une abondante main-d'œuvre non qualifiée, venant s'ajouter au prolétariat local, qui constitue la nouveauté sur le plan social et économique à cette période.

La question du lien entre le salariat (la plupart du temps journalier) et du « *précariat* » (R. Castel) [9], c'est-à-dire de la précarité des conditions de travail et de vie de la main-d'œuvre, se pose donc avec acuité pour Marseille à cette période. Il s'agit de s'interroger ici sur un modèle de développement économique fondé sur l'utilisation d'une ressource humaine aussi pauvre qu'inépuisable. En quoi la croissance industrielle marseillaise repose-t-elle sur la précarité des salariés et la pérennisation de conditions de vie précaires ?

à partir de cette interrogation, la réflexion peut être poussée vers une vision globale de l'histoire de la société marseillaise. En effet, on y observe un développement des actes de violence entre les particuliers tout au long de la phase de décollage économique. Quels sont donc les liens entre cet essor des violences et celui du salariat industriel [10] ? La réflexion dépasse ici l'espace et le temps marseillais pour concerner l'histoire des sociétés urbaines contemporaines : le schéma éliassien de « *civilisation des mœurs* » [11] est-il remis en question lorsque les relations entre la précarité économique et les violences se trouvent démontrées ? Dès lors,

en dépassant le cadre du salariat pour envisager des perspectives sociales mais aussi culturelles, les violences peuvent-elles être considérées comme les principales conséquences de la précarité au travail, en société ou en famille ?

## La force des bras : un décollage économique porteur de précarité

### *L'armée de bras du « take-off » marseillais*

La croissance économique marseillaise repose durant tout le XIX siècle sur trois types d'activités nécessitant l'embauche d'une main-d'œuvre nombreuse et le développement du salariat : le bâtiment et la construction, l'industrie et l'artisanat, et les activités maritimes. L'analyse successive et succincte des grandes étapes du décollage économique marseillais à travers ces trois pans d'un même « *take-off* » ne doit faire pas faire oublier la complexité des faits résumés ici.

Dès la Restauration, les grands travaux se multiplient à Marseille. Ils modèlent la ville et lui apportent les infrastructures nécessaires à sa croissance. La modernisation de l'approvisionnement en eau, grâce à la construction du canal de Provence entre 1839 et 1847, en est un bon exemple [12]. à la même époque est construite la voie de chemin de fer reliant Avignon à Marseille. Sous le Second Empire d'autres chantiers modèlent le centre-ville. Les infrastructures portuaires sont modifiées et modernisées à la faveur de la création des nouveaux bassins au Nord [13]. L'entreprise d'haussmannisation marseillaise, notamment le percement de la rue Impériale dans les années 1860 puis de la rue Colbert en 1883, permet de relier le Vieux-Port à ce nouveau pôle de l'activité économique marseillaise [i]. La période voit également la construction de nombreux édifices prestigieux ou religieux tels le Palais de la Bourse, le Palais Longchamp, le Palais du Pharo, ou la Basilique Notre-Dame-de-la-Garde [14].

Dans une grande mesure, ces grands travaux permettent l'essor d'une industrie qui trouve ainsi une infrastructure nécessaire à la gestion et à l'écoulement de sa production croissante. L'industrie marseillaise est hétéroclite, tant dans ses débouchés que dans ses structures. Son développement est précoce et rapide dès la Restauration grâce aux secteurs de la mécanique et de la métallurgie [15]. Elle connaît son apogée dans la seconde moitié du XIX siècle grâce aux activités de transformation des matières premières [16]. Les raffineries, minoteries, savonneries, huileries, stéarineries [17], briqueteries, industries chimiques et autres activités induites, profitent de la position stratégique de Marseille en Méditerranée. L'ouverture maritime sur l'Empire colonial, ainsi que l'amélioration des voies de communication vers le reste du territoire français et vers l'Europe, viennent parachever et soutenir une orientation prise dès le début du Second Empire [18].

Cet essor de l'industrie de transformation est intimement lié à la croissance des activités portuaires [19]. Les travaux de construction des nouveaux ports entre 1850 et 1890 marquent une étape décisive de l'histoire industrielle marseillaise : ils permettent l'implantation de la Compagnie des Docks en 1856 et la multiplication des compagnies d'armement maritime visant à transporter des hommes ou des marchandises [20]. Dès lors, les emplois induits sont nombreux sur les docks de Marseille, où le docker tend à remplacer le portefaix [21].

Chacun de ces secteurs - dont l'histoire n'est ici esquissée qu'à grands traits - s'appuie sur une main-d'œuvre à la fois pléthorique et peu qualifiée. L'essor industriel fixe cette main-d'œuvre dans la ville et contribue à l'accroître d'autant de migrants venant tenter « l'aventure marseillaise ». Le décollage économique entraîne une croissance démographique fondée sur l'immigration, principalement en provenance de France et d'Italie. La promesse d'une embauche facile et nécessitant peu de qualification vient éclairer un avenir assombri par une misère agricole profonde dans les montagnes françaises ou italiennes puis dans le Mezzogiorno [22].

Or, durant tout le XIX siècle, les industriels marseillais s'appuient sur cette main-d'œuvre, dont l'apport est constamment renouvelé [23]. Dès lors, on comprend que, dans les contextes critiques, l'action sur le volume de la main-d'œuvre et celle sur la masse salariale soient des solutions privilégiées par les entrepreneurs. Le développement économique spectaculaire de Marseille dans la seconde moitié du XIX siècle s'appuie donc en grande partie sur la précarité du travail et des conditions de vie de la main-d'œuvre.

### *Salariat et précarité*

La précarité liée aux particularités du salariat industriel marseillais dans la seconde moitié du XIXe siècle peut être perçue à deux niveaux.

D'une part, les rudes conditions d'emploi et de vie constituent un dénominateur commun par delà les situations individuelles ou les époques [24]. En effet, les travaux à effectuer sont difficiles sur les chantiers, dans les fabriques ou sur le port. Les grands travaux consistent en des opérations de terrassement, de transport de matériaux ou de construction. Dans le secteur industriel, les tâches les plus dangereuses et les plus nocives sont réservées à la main-d'œuvre la moins qualifiée, le plus souvent immigrée. Sur le port, les opérations d'acconage ne sont pas exemptes de dangers et les organismes sont mis à rude épreuve par la masse et le nombre des charges soulevées et transportées. À la difficulté et à la dangerosité du travail s'ajoute l'insécurité de l'embauche. La majeure partie de cette main-d'œuvre est employée pour le temps du chantier ou à la journée. L'absence de qualification requise, hormis la force physique, accentue la concurrence entre les candidats au gagne-pain. En outre, les conditions de vie difficiles aggravent cette précarité liée à la nature de l'embauche. Sur les chantiers, la main-d'œuvre est logée le plus souvent sur place, dans des baraquements de fortune. Les travailleurs des fabriques et du port s'entassent dans des chambrées et des garnis ou s'installent dans les quartiers ouvriers miséreux qui s'établissent à proximité des activités industrielles. Au cours de la seconde moitié du XIX siècle, la ségrégation spatiale s'accentue à Marseille [25].

D'autre part, la seconde moitié du XIX siècle voit la détérioration du niveau de vie de la main-d'œuvre. Celle-ci est perceptible à travers la régression des salaires à partir de la fin des années 1860 [26]. La rémunération moyenne s'amoindrit pour deux raisons : d'un côté l'arrivée d'immigrés acceptant de faibles salaires nominaux, ce qui encourage les dirigeants à comprimer la masse salariale globale, de l'autre côté le renchérissement du coût de la vie, entraînant une chute des salaires réels dans l'ensemble de la ville.

De fait, les migrants, principalement les Italiens, acceptent de faibles rémunérations qui, au regard de leur situation financière, sont pourtant substantielles. « *Puisqu'ils n'offrent que leurs muscles et leur vigueur, on ne leur offre que de faibles salaires et ils s'en contentent* » souligne avec réalisme Eugène Rostand [27].

Par ailleurs, cette concurrence ne fait qu'accentuer une régression générale des salaires réels dans la ville. Avant 1853, la main-d'œuvre marseillaise, quel que soit le secteur concerné, est globalement bien rémunérée [28]. La moyenne des salaires à Marseille est supérieure à la moyenne nationale. Les salaires progressent et les prix restent bas. Le chômage est faible, le pouvoir d'achat en hausse. Cette situation perdure jusqu'au milieu des années 1860, bien que le contexte de variation des prix ne soit pas toujours stable, engendrant ponctuellement un emballement des prix (1853-1856 par exemple). À partir de 1867 et 1868, l'augmentation des prix, notamment des loyers, accroît le coût de la vie, bien que les salaires restent globalement élevés [29]. À cette régression des salaires réels s'ajoute le phénomène du chômage consécutif aux difficultés dans certains secteurs de l'industrie, comme la métallurgie ou la construction mécanique. Avec la première grande vague migratoire dans les années 1870 et 1880, la régression des salaires réels s'accentue. À des prix élevés s'ajoutent des salaires nominaux tirés vers le bas. Le ralentissement économique qui marque la fin du siècle n'améliore pas la situation car il fragilise l'accès à l'embauche par un chômage endémique. En outre, malgré la chute des prix à la Belle Époque, les Marseillais ne profitent pas du regain de pouvoir d'achat dont bénéficient plupart des Français. Les salaires nominaux ne leur permettent pas de profiter de cette baisse du coût de la vie [30].

Enfin, le salariat se trouve lié à la précarité par la politique de résistance aux crises qui touchent l'économie marseillaise. Les entrepreneurs recourent en effet facilement à l'action sur l'embauche et sur les salaires. Les industriels du plomb offrent un bel exemple de ce type de pratiques. Pour faire face à la concurrence menaçant leurs marchés, ils procèdent à des débauchages et à une concentration de leurs activités [31]. D'une façon générale, lors de la Grande Dépression des années 1880, c'est une politique de compression des salaires et le maintien des débouchés vers les colonies qui permettent à l'économique marseillaise de maintenir une croissance de la production industrielle de 1,8% par an alors qu'elle n'est que d'1,3% au plan national [32].

La précarité induite par le modèle de développement économique et industriel marseillais prend donc, pour la main-d'œuvre, de multiples formes. Elle est tout d'abord subie au quotidien dans l'incertitude de l'embauche. Elle émane ensuite des conditions de travail et du type de tâches effectuées. Elle provient également de la régression des salaires réels dans la ville au cours de la seconde moitié du XIXe siècle. Enfin, elle marque les conditions de logement. Ces diverses formes de la précarité contribuent à façonner un quotidien difficile. Pour une grande partie du monde du travail marseillais, l'incertitude, la mobilité et l'instabilité ne concernent pas que la vie professionnelle mais l'ensemble des aspects sociaux. La question que l'on voudrait soulever ici est celle du lien entre ces précarités multiples et l'accroissement des pratiques et actes de violence dans la ville entre 1851 et 1914.

## Des vies sur le fil du rasoir : les violences comme conséquence de la précarité

Il nous faut en préambule revenir sur ce que nous entendons par « *violences* » [33]. Telle que nous la définissons, la violence consiste en une contrainte physique et/ou morale sur autrui. L'usage du pluriel est destiné à ne pas personnifier à outrance ce terme et à lui ôter son aspect fascinant : selon nous, la violence n'est pas une force autonome qui frappe à sa guise, tel un avatar du Destin ou de la Providence, elle est toujours issue d'une relation sociale. De fait, elle trouve sa place dans un contexte précis. Celui-ci permet de l'expliquer. La précarité des conditions de vie et de travail des Marseillais dans la seconde moitié du XIX siècle est, dans le cas présent, le contexte dans lequel surgissent les actes violences qui retiennent notre attention.

Quels sont-ils ? à partir d'une définition en droit pénal, nous avons retenu comme acte violent toute infraction morale ou physique contre une personne, à l'exception des violences sexuelles et des accidents [i]. De cette manière, nous replaçons le conflit au cœur de l'histoire sociale des comportements, sans en éluder les aspects mineurs (l'insulte) ou spectaculaires (l'assassinat). Pour rendre lisible cette liste d'infractions importante et pléthorique, nous avons regroupé celles-ci en deux groupes, divisés chacun en plusieurs catégories. Le premier groupe est celui des violences « mineures » (c'est-à-dire non mortelles). Il comprend les délits assimilables aux menaces, aux injures, aux coups et aux rébellions à l'autorité. Le second groupe est celui des violences « mortelles ». Il est subdivisé en fonction de la qualification de l'homicide : homicide involontaire, meurtre et assassinat [34].

### Augmentation de la précarité et accroissement des violences

Sur la longue durée, on constate une concordance entre l'augmentation de la précarité liée au développement économique et industriel de la ville et une aggravation des pratiques violentes [35].

On observe un essor des comportements les plus impulsifs et les plus mortifères. C'est ce que montrent les graphiques ci-dessous consacrés pour le premier aux violences mineures et pour le second aux violences mortelles [36]. Les chiffres correspondent au nombre d'individus jugés pour 100 000 Marseillais.

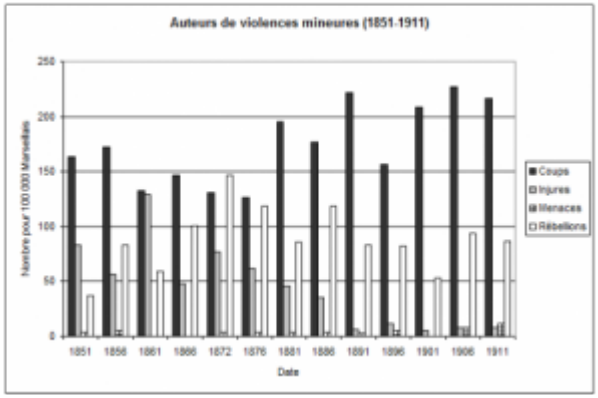


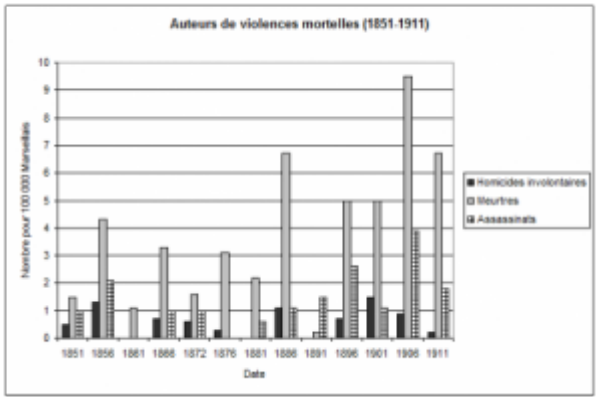


Concernant les auteurs de violences mineures, deux tendances se dégagent. D'une part, la régression du

nombre d'individus jugés pour des injures. D'autre part, la progression du nombre d'individus jugés pour des coups. Celle-ci est marquée à partir du début des années 1880. Les deux tendances correspondent à un passage d'une brutalité fortement marquée par l'oralité à une expression corporelle et physique des actes violents [37].Les années 1880 se présentent comme une décennie charnière, où les Marseillais semblent davantage touchés par les violences physiques. Les jugements pour violences mortelles évoluent également de manière remarquable. D'une part, ils sont de plus en plus nombreux pour 100 000 Marseillais. Le tournant à cet égard se situe à nouveau dans les années 1880 : l'année 1886 est marquée par un premier apogée, qui se prolonge jusqu'en 1911. D'autre part, les violences mortelles commises par ces individus prennent à partir des années 1880 un tour de plus en plus impulsif, comme en témoigne le spectaculaire essor des meurtres, c'est-à-dire des homicides volontaires non prémédités.

L'entrée de l'économie marseillaise dans une phase de long déclin à partir des années 1880 correspond à une modification profonde des comportements conflictuels.

**Les visages de la précarité : les classes populaires marseillaises**

Mais il ne suffit pas de constater une concordance chronologique pour assurer que les auteurs des actes de violences font effectivement partie du salariat précaire marseillais de l'époque. Un examen plus précis des corrélations entre les catégories socioprofessionnelles – et, dans notre cas, des ouvriers –, des tendances à commettre des actes violents et des types de violences s'impose [38].

Il nous faut reconnaître ici les limites de l'historiographie locale : la sociologie de la population marseillaise est encore incomplète pour le XIX siècle [39]. Il nous faut donc nous contenter des informations disponibles dans la littérature consacrée à l'évolution de la population marseillaise au XIX siècle. Son principal enseignement est la constance de la part du monde ouvrier - pour lequel les auteurs adoptent, comme nous, une définition extensive incluant les gens de mer - au cours du dernier tiers du siècle : on peut estimer qu'elle équivaut à 45% environ de la population votante, c'est-à-dire de l'ensemble de référence le moins éloigné de notre échantillon [40].

Le graphique ci-dessous compare la part des individus issus du monde ouvrier dans deux groupes de justiciables entre 1851 et 1911. En gris moyen sont représentés les individus jugés pour tous types d'infractions. En noir figurent les individus jugés pour violences :

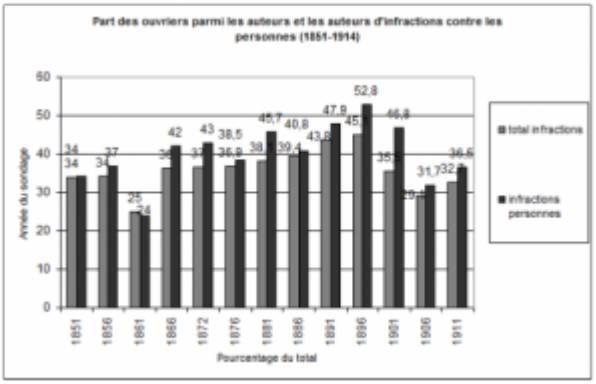


Les ouvriers ne représentent que 36% des auteurs et environ 40% des auteurs d'infractions contre les personnes dans notre échantillon avant 1881. Par rapport à leur importance dans la société marseillaise, la seule affirmation que l'on puisse soutenir est que les ouvriers ne sont pas surreprésentés parmi les auteurs d'infractions ou de violences à cette période.

En revanche, les ouvriers apparaissent surreprésentés par rapport à leur part dans la population marseillaise à partir du sondage de 1881. Au cours de cette décennie, l'essor de la proportion d'ouvriers parmi les auteurs d'infractions contre les personnes est concomitant d'un accroissement des coups chez ces mêmes ouvriers [41 ]. L'aggravation des violences dans la société marseillaise à partir des années 1880 résulte donc pour partie de l'augmentation de la proportion d'ouvriers parmi les auteurs d'infractions contre les personnes, ouvriers dont le comportement est plus violent que celui de la moyenne des auteurs.

Le développement économique marseillais, fondé sur une main-d'œuvre nombreuse et peu qualifiée, n'entraîne que peu de violences dans le monde ouvrier tant que celui-ci perçoit des rémunérations correctes. En revanche, dès que les salaires réels régressent, les conséquences en termes de comportements se font sentir pour les populations les plus nécessiteuses.

Ainsi, une étude détaillée des professions mises en causes indique une corrélation entre les violences physiques et la frange inférieure du monde ouvrier, dont les journaliers constituent le noyau dur.

**Part des dix principales professions parmi les ouvriers auteurs de coups, de meurtres et d'homicides involontaires (en %, 1881, 1891)**

| 1881 | | 1891 | |
|---|---|---|---|
| journalier | 39,4 | journalier | 54,6 |
| cordonnier | 9,6 | maçon | 5,9 |
| charbonnier | 6,4 | cordonnier | 5,6 |
| palefrenier | 6,4 | fumiste | 5,6 |
| maçon | 6,4 | tailleuse | 5,6 |
| ferblantier | 3,2 | ajusteur | 2,8 |
| garçon d'écurie | 3,2 | blanchisseuse | 2,8 |
| lingère | 3,2 | corroyeur | 2,8 |
| mineur | 3,2 | corsetière | 2,8 |
| mécanicien | 3,2 | garçon boucher | 2,8 |

Ceci n'a rien d'étonnant pour les professions féminines : au XIX siècle, le salaire ouvrier féminin est inférieur à celui des hommes, la plupart du temps de moitié [42]. Les Marseillaises n'échappent pas à cette règle [43]. En ce qui concerne les professions masculines, il est particulièrement ardu de donner une estimation du salaire des journaliers, puisque cette terminologie recouvre diverses professions. Toutefois, si l'on considère que la majorité des journaliers travaille dans la grande industrie ou sur le port, il est probable qu'ils gagnent entre 3 fr. et 4 fr. par jour en 1872 [44]. Le salaire moyen des ouvriers marseillais étant estimé à 4,34 fr. en 1872, les professions les plus violentes au sein du monde ouvrier sont faiblement rémunérées : au mieux au niveau de la moyenne, mais en dessous de celle-ci dans la plupart des cas [45]. Ici encore, en raison de la stagnation des salaires marseillais au début de la Troisième République, on peut considérer que ces moyennes varient peu lors des deux décennies suivantes. Lucien Gaillard estime que 56% des ouvriers marseillais gagnent moins de 2,75 fr. par jour en 1880, et que 44% d'entre eux perçoivent une rémunération comprise entre 3et 4 fr. [46].

À la fin de la période, la part des ouvriers recule pourtant dans les comportements violents sans que les salaires réels des ouvriers s'accroissent. En réalité, il s'agit d'un élargissement des situations de précarité à une frange plus large des classes populaires marseillaises. À côté des ouvriers, apparaissent des figures de la marginalité : femmes seules, jeunes sans emploi, Apaches [47].

Le lien entre les rythmes du développement économique marseillais – fondé sur l'émergence d'un salariat précaire et non qualifié –, la courbe des salaires réels et le comportement de la frange de la population la plus vulnérable économiquement peut donc être établi. Il nous reste à nous pencher sur les situations individuelles, afin de démontrer comment la précarité des conditions de vie engendre la violence à Marseille dans la seconde moitié du XIXe siècle.

### Précarités et violences au quotidien à Marseille

Nous ne développerons ici que trois exemples montrant, pour chacun d'entre eux, le lien entre la précarité des conditions de vie et l'émergence d'actes de violences dans les classes populaires marseillaises, le plus souvent dans le monde ouvrier.

Le premier est un exemple de violence domestique. Devotine Garibaldi, épouse Boueri, est jugée en 1871 pour coups et blessures envers sa fille âgée de 5 ans [48]. La famille, installée dans le centre-ville de Marseille depuis peu, est originaire de la région de San Remo. À la fin du mois de septembre 1871, la « rumeur publique » dénonce la famille Boueri pour les mauvais traitements dont leur fille, Clara, fait l'objet. Une enquête a lieu.

Le procès-verbal décrit la situation : l'enfant porte de nombreuses traces de violences, en particulier sur le visage. Elle est couverte de contusions violacées ou jaunes. Dans son interrogatoire, la prévenue, qui gagne sa vie comme porteuse, déclare que son mari est ouvrier dans une huilerie. Elle a deux autres enfants : le premier, âgé de deux ans, est « souffreteux » ; et le second est placé en nourrice en Italie. Elle est enceinte de six mois. Elle apparaît totalement débordée par ces naissances et incapable d'y faire face. Si la responsabilité de la mère dans les violences exercées contre ses enfants ne doit pas être remise en cause, il convient de mesurer l'importance de la misère dans laquelle celle-ci se trouve plongée. Le salaire journalier moyen dans l'huilerie est de 3 fr. en 1872. On peut donc estimer le revenu des Garibaldi à 4,50 fr. par jour, 5 fr. au maximum, ce qui, pour une famille de quatre personnes à Marseille à cette époque, les place dans la misère [49]. Devotine Garibaldi, contrainte de travailler, ne possède pas les moyens de faire garder correctement ses enfants. Son comportement violent se nourrit de cette situation d'extrême nécessité, caractéristique de nombreuses familles italiennes marseillaises.

Le second exemple est relatif aux conditions de travail précaires. En 1890, Olento Bianucci, journalier à la raffinerie de sucre de Saint-Charles, comparaît devant le tribunal correctionnel de Marseille pour coups et blessures [50]. Le lendemain des faits, la victime relate son agression au juge d'instruction : « *Hier matin vers deux heures, pendant que je travaillais à la raffinerie de sucre de Saint-Charles j'ai eu une discussion avec Bianucci à propos d'un seau d'eau. Bianucci prétendait que ce seau d'eau était pour lui tandis que je soutenais qu'il était pour moi. J'ai essayé de lui arracher. Bianucci furieux m'a alors porté à l'omoplate un coup de couteau puis il a pris la fuite. Le couteau avec lequel Bianucci m'a frappé appartenait à l'usine, il est à lame fixe et nous servait à nettoyer les chaudrons. L'inculpé l'avait à la main au moment où j'ai essayé de lui enlever le seau* ». Le prévenu, pour sa défense, admet avoir porté un coup de couteau à Moricini mais, ayant ce couteau à la main pour son travail, déclare l'avoir blessé involontairement. Dans le cadre de la grande industrie (raffinerie, briqueterie), les journaliers fournissent un travail usant dans des conditions pénibles. La proximité des corps joue un rôle indéniable dans l'éclatement des violences. C'est le partage des outils de travail qui déclenche l'affrontement. La proximité d'objets dangereux encourage donc, d'une certaine manière, le recours aux violences. L'outil est le moyen d'expression d'une rage causée par un agacement ponctuel, mais qui trouve ses sources profondes dans la promiscuité, la dureté des conditions de travail, et l'épuisement physique et mental des journaliers.

Le dernier exemple met en scène le quotidien des ouvriers marseillais. En 1874, une rixe éclate entre deux journaliers d'une fabrique de la Cabucelle [51]. La victime relate la scène dans son entretien avec le juge d'instruction : « *Samedi 7 mars dernier, en sortant de la fabrique, Furlatti me demanda de lui payer 8 francs 75 que je lui devais, qu'il voulait partir. Je lui répondis que je n'avais pas d'argent, mais que je tâcherais de m'en procurer. Le soir, vers 20 heures 30, il vint à l'auberge de la dame Musso il m'offrit un petit verre de cognac, j'acceptais,* (…) *là dessus il se monte, il commence à me demander mon argent en jurant, je lui dis de ne pas faire de bruit et de sortir*, (…) *il me dit qu'il veut être payé, se met en colère et me porte un coup de couteau ou de poignard qui m'a coupé deux veines et une artère, après quoi, il s'est enfui* (…) *j'ai entendu dire qu'il était à Menton* » [52].

La somme réclamée est importante. Elle correspond à un peu moins d'une journée et demie de travail, si l'on opte pour la moyenne de 4,64 fr. par jour en 1872 dans la grande industrie, telle qu'elle est proposée par Lucien Gaillard [53]. Compte tenu des possibilités d'épargne des journaliers marseillais au début de la Troisième République, il est évident qu'Amédée Simi ne la possède pas sur lui. Quelle que soit « *l'obsession de l'épargne* » [54] qui caractérise les ouvriers italiens, cette somme est difficile à réunir. Son départ pour le pays étant imminent, le besoin d'être remboursé n'en est que plus pressant. À travers son coup de couteau, il sauve donc la face. Il ne sera peut être pas remboursé mais ne passera pas pour quelqu'un qui ne sait pas se faire respecter.

## Conclusion

Loin de vouloir réécrire l'équation classes laborieuses/classes dangereuses (qui portait d'ailleurs sur les représentations et la littérature et non pas sur une réalité mesurable [55]), notre propos est de montrer comment, avec le développement d'une économie de main-d'œuvre, la précarité donne naissance à des comportements violents. Certes, il existe d'autres causes aux violences. À Marseille dans la seconde moitié du XIX siècle, les comportements brutaux s'expliquent également par une extrême sensibilité à toute remise en cause d'un honneur personnel, familial, régional ou national [56].

Cependant, dans la mesure où elle met majoritairement en scène les laissés pour compte de la croissance, l'histoire des comportements violents à Marseille est un révélateur des conséquences individuelles de déséquilibres sociaux et économiques collectifs. La croissance économique bouleverse la société marseillaise. Les inégalités économiques, sociales, culturelles et spatiales se renforcent, créant des tensions. à travers le cas marseillais, il apparaît qu'une société urbaine peut être violente et que ce phénomène n'est pas incompatible avec la croissance économique. L'essor industriel, commercial et urbain, contribue à créer des bouleversements sociaux induisant un mode de vie précaire où le comportement violent trouve une place centrale. Cette hypothèse, qui devra être vérifiée pour d'autres villes françaises à la même époque, trouve aujourd'hui une illustration criante dans la crise des régions et quartiers industriels.

## Notes

[i] Marseille au XIXe siècle. Rêves et triomphes, Marseille, Musées de Marseille/ Musées nationaux, Laffont, 1991 ; M. Roncayolo, *Les grammaires d'une ville. Essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, Paris, éditions de l'EHESS, 1996.

[1] M. Roncayolo, « La croissance urbaine » in *Marseille au XIXe siècle..., op. cit.,* p. 21-41

[2] R. Lopez, E. Témime (dir.), *L'expansion marseillaise et « l'invasion italienne » (1830-1918). Migrance. Histoire des migrations à Marseille,* Tome 2, Aix-en-Provence, Edisud, 1991.

[3] Archives départementales des Bouches-du-Rhône : 6 M 77 / 6 M 418.

[4] M. Agulhon (dir.), *La ville de l'âge industriel. Le cycle haussmannien. Histoire de la France urbaine.* Tome 4, Paris, Seuil, coll. Points, 1998.

[5] X. Daumalin, N. Girard, O. Raveux, *Du savon à la puce. L'industrie marseillaise du XVIIe siècle à nos jours,* Marseille, Jeanne Laffitte, 2003, p. 10.

[6] G. Chastagnaret, E. Témime, « Le monde du travail. Activités et vie ouvrière à Marseille au XIXe siècle », in *Marseille au XIXe siècle..., op. cit.,* p. 309-325, p. 311.

[7] W. H. Sewell, *Structure and Mobility, the men and women of Marseille, 1820-1870,* Cambridge, Cambridge University Press, Paris, éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1985, p. 28.

[8] G. Chastagnaret, E. Témime, « L'âge d'or des industries », in *Marseille au XIXe siècle..., op. cit.*, p. 91-113 p. 94 *sqq.*

[9] R. Castel, *Le Monde,* 29 avril 2006.

[10] C'est une des questions soulevées par notre thèse : C. Regnard-Drouot, *Nécessité et honneur. Violences quotidiennes, violences criminelles à Marseille (1851-1914),* Thèse de doctorat, Histoire, Université de Provence Aix-Marseille I, 2006.

[11] N. Elias, *La civilisation des mœurs,* Paris, Calmann-Levy, 1973. Ce modèle est aujourd'hui remis en question, notamment par les Anglo-saxons : H. P. Duerr, *Nudité et pudeur. Le mythe du processus de civilisation,* Paris, MSH, 1998 ; B. H. Rosenwein, « Worrying about Emotions in History », *American Historical Review,* 107 (2001) ; W. M. Reddy, *Navigation of Feeling. Framework for a History of Emotions,* Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

[12] G. Rambert, *Marseille. La formation d'une grande cité moderne. Étude de géographie urbaine,* Marseille, Société anonyme du sémaphore de Marseille, 1934, p. 263 *sqq.*

[13] *Id.* p. 313-314.

[i] Id. p. 396 *sqq* ; M. Roncayolo, « La croissance urbaine »...*op. cit.,* p. 32 *sqq* ; P. Fournier, S. Mazella (dir.), *Marseille entre ville et ports. Les destins de la rue de la République,* Paris, La Découverte, 2004.

[14] M. Roncayolo, « La croissance urbaine »...*op. cit.*

[15] O. Raveux, *Marseille, ville des métaux et de la vapeur au XIXe siècle,* Paris, éditions du CNRS, 1998.

[16] M. Lescure, « L'industrialisation de Marseille, perspective du XIXe siècle », in *Histoire industrielle de la Provence,* G. Chastagnaret, P. Mioche (dir.), Actes du colloque de l'UMR Telemme, juin 1996, Université de Provence, 1998, p. 11-21.

[17] La stéarine est un corps solide, blanc, dur, obtenu par saponification des graisses naturelles. Il est utilisé pour la fabrication des bougies et des cierges.

[18] X. Daumalin et al, *Du savon à la puce..., op. cit.*

[19] R. Caty, E. Richard, « Le port et le négoce », in *Marseille au XIXe siècle..., op. cit.,* p. 66-88.

[20] O. Raveux, *Marseille, ville des métaux*..., *op. cit.,* p. 306.

[21] V. Nguyen, « Les portefaix marseillais », *Provence Historique,* tome XII, fascicule 50, octobre-décembre 1962, p. 363-397 ; J. Domenichino, J.-M.Guillon, *Les Dockers,* Marseille, Jeanne Laffite, 2001 ; E. Claverie-Bertac, *Le port de Marseille. Activités et main-d'œuvre (1860-1970),* Thèse de doctorat, histoire, Université de Provence, Aix-Marseille I, 1990.

[22] A.-M. Faidutti-Rudolph, *L'immigration italienne dans le Sud-Est de la France. Étude géographique,* Gap, Ophrys, 1964 ; P. Milza, *Français et Italiens à la fin du 19ème siècle,* Rome, École Française de Rome, 1981 ; R. Lopez, E. Témime (dir.), *L'expansion marseillaise..., op. cit.*

[23] M. Roncayolo, *Les grammaires d'une ville*..., *op. cit.,* p. 156 *sqq.*

[24] G. Chastagnaret, E. Témime, « Le monde du travail... », *op. cit.* ; R. Lopez, E. Témime (dir.), *L'expansion marseillaise..., op. cit.*

[25] M. Roncayolo, *Les grammaires d'une ville*..., *op. cit.* ; C. Regnard-Drouot, *Nécessité et honneur..., op. cit.,* p. 111-156 et p. 705-715.

[26] L'étude de l'évolution des salaires ouvriers s'appuie sur deux thèses : L. Gaillard, *La vie ouvrière et les mouvements ouvriers à Marseille, de 1848 à 1872,* Thèse de doctorat d'État, Histoire, Aix-en-Provence, 1972, 3 vol. p. 445 *sqq.* ; L. Américi, *La Caisse d'Épargne des Bouches-du-Rhône, un outil financier au service de l'intervention sociale,* Thèse de doctorat, Histoire, Université de Provence, Aix-Marseille I, 2000.

[27] E. Rostand, *Questions d'économie sociale dans une grande ville populaire,* Paris, Guillaumin, 1889 p. 40.

[28] M. Roncayolo, *Les grammaires d'une ville*..., *op. cit*., p. 157.

[29] L. Gaillard, *La vie ouvrière ..., op. cit.,* p. 445.

[30] L. Américi, *La Caisse d'Épargne des Bouches-du-Rhône..., op. cit.,* p. 530 *sqq.*

[31] O. Raveux, *Marseille, ville des métaux*..., *op. cit.,* p. 238 et p. 303.

[32] M. Lescure, « L'industrialisation de Marseille... », *op. cit.*

[33] C. Regnard-Drouot, *Nécessité et honneur...., op. cit.,* p. 15-16.

[i] Id. p. 163 *sqq.*

[34] *Id.* p. 169. Les termes de violences « mineures » et « mortelles » ont été préférés à ceux de délits et de crimes parce qu'ils correspondent davantage à la réalité de l'acte qu'à sa qualification par la justice. De plus, cette classification permet d'éviter les fluctuations des infractions d'un groupe à l'autre au gré de la correctionnalisation ou de la criminalisation au cours des soixante ans étudiés.

[35] *Id.*

[36] Les différences numériques entre les deux groupes d'infractions nous obligent à les présenter séparément.

[37] C. Regnard-Drouot, *Nécessité et honneur...., op. cit.,* p. 335.

[38] L'étude des catégories sociales et professionnelles est délicate.

D'une part, un long débat historiographique a mis l'accent sur l'aspect arbitraire de toute tentative de classification de la société en groupes homogènes, et sur la relativisation nécessaire d'une approche uniquement sociologique de l'histoire sociale. A. Desrosières, « Comment faire des choses qui tiennent. Histoire sociale et statistiques », in *Histoire sociale, histoire globale* , C. Christophe (dir.), Actes du colloque de Paris des 27 et 28 janvier 1989, Paris, M.S.H. de Paris, 1993, p. 23-40 ; A. Desrosières, L. Thévenot, *Les catégories socioprofessionnelles,* Paris, La Découverte, 1988.

D'autre part, les points de comparaison avec les recensements nationaux ou locaux sont souvent inopérants, du fait des méthodes de construction de ces catégories, ainsi que de leur mobilité en fonction des représentations propres à chaque période. *Id.* et M. Perrot, « Délinquance et système pénitentiaire en France au XIXe siècle », *Annales E.S.C.,* 1975, n°1, janvier-février, p. 61-91.

Le classement des diverses professions dans notre échantillon est donc résolument personnel et arbitraire. Il a été effectué selon un double principe : l'appartenance sectorielle et le niveau de qualification. W. H. Sewell, *Structure and Mobility..., op. cit.* ; C. Regnard-Drouot, *Nécessité et honneur...., op. cit*.

[39] Les principaux éléments d'informations émanent de P. Masson (dir.), *Les Bouches-du-Rhône, encyclopédie départementale,* 16 volumes, Marseille, imprimerie Barlatier, 1911-1932 ; de E. Baratier (dir.), *Histoire de Marseille,* Toulouse, Privat, 1973 ; de W. H.Sewell, *Structure and Mobility..., op. cit.* et de M. Roncayolo, *Les grammaires d'une ville*..., *op. cit*.

[40] E. Baratier (dir.), *Histoire de Marseille..., op. cit.* ; M. Roncayolo, *Les grammaires d'une ville*..., *op. cit*.

[41] C. Regnard-Drouot, *Nécessité et honneur...., op. cit*., p. 399.

[42] A. Dewerpe, *Le monde du travail en France, 1800-1950,* Paris, A. Colin, 1989 ; G. Noiriel, *Les ouvriers dans la société française, XIXe-XXe siècles,* Paris, Seuil, 1986.

[43] G. Chastagnaret, E. Témime, « Le monde du travail... », *op. cit.* ; L. Gaillard, *La vie ouvrière ..., op. cit.*

[44] L. Gaillard, *La vie ouvrière ..., op. cit.,* p. 449.

[45] *Id.*, p. 446.

[46] *Id.,* p. 450.

[47] C. Regnard-Drouot, *Nécessité et honneur...., op. cit*., p. 525 *sqq.*

[48] AD BDR 406 U 124

[49] L. Gaillard, *La vie ouvrière ..., op. cit.,* pp. 447-449.

[50] AD BDR 406 U 195.

[51] AD BDR 406 U 111.

[52] *Id.* déposition de Amédée Simi devant le juge d'instruction.

[53] L. Gaillard, *La vie ouvrière ..., op. cit.,* p. 449.

[54] L. Américi, *La Caisse d'Épargne des Bouches-du-Rhône..., op. cit*., p. 536.

[55] L. Chevalier, *Classes laborieuses classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXe siècle,* Paris, Plon, 1958.

[56] C. Regnard-Drouot, *Nécessité et honneur..., op. cit*.